

Compte bancaire vidé par mon conjoint

Par mmooii, le 21/11/2018 à 16:39

Bonjour,

étant en pleine séparation, je me suis aperçu que mon conjoint a vidé le livret A de notre fille (12 ans) alors que la totalité des sommes qui y avaient été versées provenaient de moi-même et d'un don de mon père.

Comment faire pour récupérer cette somme, qui représente plus de 10.000 euros ?

Merci d'avance.

Par amajuris, le 21/11/2018 à 18:47

bonjour,

je suppose que votre mari avait une procuration sur ce livret de votre fille.

l'argent déposé sur le livret d'épargne ne vous appartient plus, il appartient à votre fille. votre enfant étant mineur, ses parents sont les administrateurs légaux, ils peuvent agir comme usufruitiers de ces sommes mais à la majorité de votre fille, celle-ci pourra exiger le remboursement prélevé par son père.

vous pouvez demander à ce que soit exigée l'autorisation des deux administrateurs pour chaque opération exercée sur les comptes de votre fille. salutations

Par mmooii, le 22/11/2018 à 15:40

merci pour votre réponse... donc aucun autre recours :(

Par delicatess, le 22/11/2018 à 22:52

Bonsoir.

- 1 êtes vous marié(e) ?
- 2 régime ?
- 3 autorité parentale aux 2 parents ?
- 4 procurations

Selon 1,2,3,4 la réponse sera différente. Cdlt.